

Vers l'autonomie alimentaire en élevage avicole

“ Des animaux bien nourris, bien logés,
bien traités ça donne de bons résultats ”
Jean-Pierre Montigné, agriculteur

Contexte

- Installation en bio en 1980
- Démarrage de l'atelier volaille comme activité principale en 1996
- 1,5 UTH pour 6ha de SAU sur sol argilo-calcaire profond
- Culture de céréales et oléo-protéagineux
- Cheptel de 700 poules pondeuses avec 6000 m² de parcours + bâtiments d'élevage de 250 m² et technique de 240m²
- Production de 130 000 œufs/an, mirés et conditionnés à la ferme avec centre d'emballage agréé (CEA)
- Commercialisation : AMAP, magasins spécialisés, artisans-commerçants
- Productions annexe de PPAM et d'huile de tournesol (avec APTO 84)



➤ Une démarche globale d'autonomie et d'implication locale

Jean-Pierre Montigné est un pionnier engagé de l'agriculture biologique depuis plus de 30 ans. Il débute son activité agricole en maraîchage et viticulture pour s'orienter en polyculture élevage de pondeuses bio. Installé au départ près de Monteux mais en zone inondable, il déplace son activité en 2007 sur Pernes-les-Fontaines où il auto construit les bâtiments nécessaires à l'activité : le bâtiment technique sert au stockage des aliments, de la litière et pour le conditionnement des œufs. Sa maison, au label HQE (Haute Qualité Environnementale) est elle-même attenante au bâtiment technique.

Il est partiellement autonome sur la production et l'élaboration de la ration alimentaire de ses poules et achète le complément localement. Il n'apporte aucun (ou occasionnellement) intrant pour la fertilisation de ses cultures, le fumier composté (25 à 30 tonnes/an) de ses poules lui suffit. Pour les semences, il pratique l'échange avec les paysans locaux et le réseau Semences Paysannes.

Ses aspirations sont clairement l'autonomie, la qualité, le partenariat, l'économie, l'implication locale et la relation directe avec le consommateur.

➤ Un équilibre pour concilier viabilité économique et respect du bien-être animal

L'élevage se compose de 700 poules pondeuses, soit moins de 3 poules au m². Cela correspond à une taille raisonnable par rapport à la surface cultivée disponible, au marché de proximité existant et au bien-être animal. Au vu de sa surface en bâtiment disponible, il pourrait, selon la réglementation européenne, avoir jusqu'à 1 500 poules pondeuses (soit 6 poules au m²).



Parcours

➤ Vers une autonomie alimentaire

L'alimentation représente environ un quart du coût de revient total. Actuellement Jean-Pierre est autonome sur 50 à 60% de la ration. Il produit blé, sorgho, tournesol (tourteau), maïs, pois et féveroles. Le complément de céréales est acheté à des producteurs locaux et l'aliment complet chez un fournisseur d'aliment (Cizeron). Il dispose de 4 silos de 7m³ pouvant contenir 20 tonnes au total, ce qui lui permet de stocker ses besoins annuels qui oscillent entre 24 et 25 tonnes. En terme de paille, il utilise environ 250 bottes de 20 kg soit 4 tonnes par an provenant de sa propre production.

➤ Des limites techniques et économique... mais une satisfaction du producteur

S'il parvenait à obtenir de meilleurs rendements dans ses cultures, il pourrait être plus autonome en alimentation avec ses 6 ha de cultures. Cependant il rencontre encore des difficultés à produire son maïs et ses protéagineux (pois, féveroles) en quantité suffisante (irrigation difficile, variétés trop exigeantes en eau, gestion de l'enherbement). La productivité de ses cultures reste donc moyenne : entre 3 et 4,5 tonnes / ha, le rendement énergétique et économique restant satisfaisant. Il voudrait atteindre 80 % d'autonomie. Pour y arriver, deux options sont envisageables : augmenter son rendement ou acquérir de nouvelles parcelles.

Malgré ces contraintes techniques, la satisfaction de Jean-Pierre est réelle car il maîtrise l'autonomie sur l'ensemble du système de production et permet de garantir aux consommateurs une véritable « traçabilité du sol à l'œuf » et une qualité réelle.

➤ Des projets à venir

Jean-Pierre souhaite agrandir le parcours actuel.

Parralèlement, il envisage de développer d'avantage la production d'huile de tournesol et de plantes aromatiques et médicinales (avec l'Apto 84).



Zoom sur la pratique

La ration alimentaire pratiquée est la suivante :

- 33 % de blé ancien (blé poulard, relativement riche en protéine)
- 33 % de maïs ou sorgho
- 15 à 20 % de tourteau de tournesol suivant les saisons
- 10 à 15 % de protéagineux (pois, féveroles)
- 8 % de coquilles d'huîtres broyées
- + rebus de légumes (voisins maraîchers en échange d'œufs)



Les pondeirs

+ Atouts

- « Appliquer les pratiques de la bio dans leur ensemble »
- Fertilité du sol sans intrants
- Traçabilité totale de la fertilité du sol à la ration alimentaire
- Etre en relation et coopérer avec un réseau professionnel d'entraide qui partage les mêmes convictions



Le centre d'emballage agréé

- Contraintes

- Rendements en production végétales plus faibles liées à des freins techniques (choix de variétés, manque de temps pour maîtriser l'enherbement des cultures, système d'irrigation ...)
- Conservation et stockage des récoltes qui peut être difficile en fonction des aléas climatiques et ravageurs
- Main d'oeuvre supplémentaire nécessaire pour atteindre l'autonomie

Ressources

- **Réseau Semences Paysannes** : www.semencespaysannes.org
- **APTO 84** : Association des Producteurs Transformateurs d'Oléagineux de Vaucluse
Etienne AUBERT - assoapto84@gmail.com -> voir fiche 6 du chapitre "Des réponses collectives"
- **Agribio Vaucluse** : 04 32 50 24 56 - agribio84@bio-provence.org
- **Mini-guide filière volaille et œuf** (se renseigner auprès de Bio de Provence) contact@bio-provence.org 04 90 84 03 34